

524805-2026 - Procedură concurențială

Franța – Servicii de gestionare a parcarilor de autovehicule – Concession de travaux et de service public pour des travaux de modernisation ainsi que la gestion et l'exploitation du stationnement en surface et en ouvrage de la Ville de Montrouge

OJ S 144/2026 29/07/2026

**Anunț de participare sau de concesionare - regim standard - Anunț de schimbare
Servicii - Lucrări**

1. Cumpărător

1.1. Cumpărător

Denumire oficială: Ville de Montrouge Direction de la valorisation des espaces publics et de la mobilité 43 avenue de la République 92120 Montrouge

E-mail: marches@villemontrouge.fr

Forma juridică a achizitorului: Organism de drept public, controlat de o autoritate locală

Activitatea autorității contractante: Servicii publice generale

2. Procedură

2.1. Procedură

Titlu: Concession de travaux et de service public pour des travaux de modernisation ainsi que la gestion et l'exploitation du stationnement en surface et en ouvrage de la Ville de Montrouge
Descriere: La Ville de Montrouge souhaite concéder la réalisation de travaux de modernisation ainsi que la gestion et l'exploitation du stationnement en surface et en ouvrage de sa Ville, dans le cadre d'un contrat de concession. Le Conseil municipal de la ville de Montrouge a approuvé par délibération en date du 18 juin 2026 le principe d'une nouvelle délégation de service public, pour une durée de 20 ans . La ville de Montrouge gère actuellement son offre de stationnement par l'intermédiaire de deux délégations de service public (DSP) arrivant à leur terme le 31 août 2027 : - INDIGO INFRA est délégataire de la DSP pour le stationnement en surface, incluant l'exploitation des horodateurs et de l'application, le contrôle des infractions, et le traitement des réclamations via une convention en cycle complet. - INGO STATIONNEMENT SB est délégataire de la DSP pour le stationnement en ouvrages, intégrant l'entretien, l'exploitation et la maintenance des onze parkings publics appartenant à la Ville. Le renouvellement de ces deux délégations de service public s'inscrit dans un objectif visant à faire converger ces deux offres via une politique de gestion commune et unifiée avec la passation d'un contrat de concession unique. Le titulaire de la Concession devra construire, financer, exploiter, entretenir et maintenir les installations et équipements concédés ainsi que les activités, à ses frais, risques et périls, conformément aux dispositions de l'article L.1121-3 du Code de la commande publique et dans les conditions fixées dans la consultation qui sera lancée ultérieurement. Un travail visant à instaurer une politique globale unifiée permettant de rééquilibrer les usages en matière de stationnement au niveau de la ville et de chaque quartier a été lancé par la Ville de Montrouge. Des travaux de rénovation et de mise en conformité seront à réaliser par le concessionnaire, notamment dans le parking Cresp. Cela sera détaillé dans le projet de convention de délégation et le cahier des clauses techniques de construction envoyé au moment de la phase offre. Ces éléments s'inscrivent dans le souhait de la Ville de développer son offre de service au sein de ces parcs de stationnement, notamment en matière de : - Service de mobilité (guidage à la place, application numérique permettant la réservation de place, le développement de l'offre d'infrastructure de recharge pour véhicules

électriques, des espaces dédiés au covoiturage...) et espaces vélos sécurisés ; - Qualité d'accueil (mise en peinture, qualité d'éclairage, diffusion de musique et insonorisation, identité olfactive des circulations piétonnes, informations directionnelles relatives aux équipements publics, de transports et commerces de proximités) - Service à la clientèle (casier, conciergerie, service de nettoyages de véhicules, de gonflages de pneus, micro logistique urbaine, toilettes) - Communication institutionnelle (présence de logo de la ville, espaces d'affichage pour la communication municipales dans les endroits passants, intégration d'intervention artistiques...) Concernant le stationnement en surface : On dénombre environ 2839 places de stationnement en surface sur le territoire de la commune. Dans le cadre des projets de requalifications, la Ville procède à un partage de l'espace public au profit des modes doux et de la végétalisation, aussi un certain nombre de places seront vraisemblablement supprimées dans la durée de la concession (cible à 2.200 places). La tendance est donc à la diminution globale du nombre de places de stationnement en surface pour privilégier les autres fonctionnalités de la rue. Le stationnement en ouvrage prendra donc une place de plus en plus prépondérante pour assurer un maintien de l'offre et de la qualité de service pour l'utilisateur motorisé. L'offre de surface est ventilée en deux catégories : - une zone dite « rouge » en hypercentre de 275 places, visant à encourager des rotations rapides, - une offre dite « verte » de 2564 places pour les autres quartiers favorisant le stationnement résidentiel longue durée Concernant la dépénalisation et la décentralisation du stationnement payant : La présente consultation comprend la délégation de la mission visant à contrôler et appliquer la redevance de stationnement en application de la loi MAPTAM et le principe de dépénalisation et de décentralisation du stationnement payant. La mission du concessionnaire devra permettre la mise en place d'une stratégie globale du stationnement sur la Ville de Montrouge tant en ouvrage qu'en surface. Le concessionnaire aura notamment à sa charge les obligations ci-dessous (liste non exhaustive) : - Disposer de la capacité suffisante afin de répondre aux besoins de création, de rénovation et de mise en conformité, cela en cohérence avec le planning imposé par l'autorité concédante et du délai de réalisation des investissements - Assurer la qualité des investissements et leur durabilité - Assurer la continuité du service public, notamment à travers la mise en place d'un dispositif organisationnel avec des garanties techniques et de moyens humains - Mettre en œuvre les engagements et moyens nécessaires en matière de relation clientèle, de communication. - Exploiter et gérer le service et le périmètre concédé avec une vision évolutive afin de répondre à la demande en mutation des usagers et de la collectivité notamment à travers : o La promotion de la multimodalité, o Le stationnement des deux-roues motorisés, o Le stationnement spécifique des véhicules électriques avec une offre d'infrastructure de recharge o L'intégration des problématiques de développement durable et sociale avec l'intégration des problématiques d'économie d'énergie, la qualité de l'air, la maîtrise des ressources naturelles, l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, les chaînes de recyclage, l'insertion des personnes en difficultés ... o Le stationnement sécurisée pour les vélos.

Identificatorul procedurii: bcb3402a-a3cf-4c83-8bfb-83591e83bca1

Identificator intern: 2026-33

Tip de procedură: Restrânsă

2.1.1. Scop

Natura contractului: Servicii

Natura suplimentară a contractului: Lucrări

Clasificarea principală (cpv): 98351000 Servicii de gestionare a parcarilor de autovehicule

2.1.2. Locul de executare

Adresă poștală: Ville de Montrouge 43 avenue de la République 92120 Montrouge

Localitate: Montrouge

Cod poștal: 92120

Subdiviziunea țării (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Țara: Franța

Informații suplimentare: Il est envisagé de fixer la durée de la concession à 20 ans à compter de la date effective de prise de possession par le concessionnaire du périmètre concédé, entendue comme la date à laquelle le Concessionnaire se voit transférer la responsabilité et la garde de l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers objet de la délégation. L'objet de la présente procédure de publicité et de mise en concurrence est de désigner le délégataire qui exploitera le stationnement global, à compter du 1er septembre 2027. La valeur du contrat correspond à un chiffre d'affaires annuel pour le concessionnaire estimé entre 4 et 5 millions d'euros H.T. soit un montant total estimé à 90 millions d'euros H.T. La valeur estimée est calculée conformément aux dispositions aux articles R. 3121-1 à R. 3121-4 du code de la commande publique et prend en compte la totalité du chiffre d'affaires, estimé sur une période d'exploitation de 20 ans, , sur la base d'un calcul en euros constants, sans indexation ni actualisation.

2.1.3. Valoare

Valoarea estimată fără TVA: 90 000 000,00 EUR

2.1.4. Informații generale

Temei juridic:

Directiva 2014/23/UE

2.1.6. Motive de excludere

Sursele motivelor de excludere: Document de achiziție

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titlu: Concession de travaux et de service public pour des travaux de modernisation ainsi que la gestion et l'exploitation du stationnement en surface et en ouvrage de la Ville de Montrouge
Descriere: La Ville de Montrouge souhaite concéder la réalisation de travaux de modernisation ainsi que la gestion et l'exploitation du stationnement en surface et en ouvrage de sa Ville, dans le cadre d'un contrat de concession. Le Conseil municipal de la ville de Montrouge a approuvé par délibération en date du 18 juin 2026 le principe d'une nouvelle délégation de service public, pour une durée de 20 ans . La ville de Montrouge gère actuellement son offre de stationnement par l'intermédiaire de deux délégations de service public (DSP) arrivant à leur terme le 31 août 2027 : - INDIGO INFRA est délégataire de la DSP pour le stationnement en surface, incluant l'exploitation des horodateurs et de l'application, le contrôle des infractions, et le traitement des réclamations via une convention en cycle complet. - INGO STATIONNEMENT SB est délégataire de la DSP pour le stationnement en ouvrages, intégrant l'entretien, l'exploitation et la maintenance des onze parkings publics appartenant à la Ville. Le renouvellement de ces deux délégations de service public s'inscrit dans un objectif visant à faire converger ces deux offres via une politique de gestion commune et unifiée avec la passation d'un contrat de concession unique. La Ville de Montrouge a choisi de poursuivre l'exploitation de ces services via une délégation unique de service public. Le titulaire de la Concession (ci-après le « Concessionnaire ») devra construire, financer, exploiter, entretenir et maintenir les installations et équipements concédés ainsi que les activités, à ses frais, risques et périls, conformément aux dispositions de l'article L.1121-3 du Code de la commande publique et dans les conditions fixées dans la consultation qui sera lancée

ultérieurement. Des travaux de rénovation et de mise en conformité seront à réaliser par le concessionnaire, notamment dans le parking Cresp. Cela sera détaillé dans le projet de convention de délégation et le cahier des clauses techniques de construction envoyé au moment de la phase offre. Ces éléments s'inscrivent dans le souhait de la Ville de développer son offre de service au sein de ces parcs de stationnement, notamment en matière de : - Service de mobilité (guidage à la place, application numérique permettant la réservation de place, le développement de l'offre d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques, des espaces dédiés au covoiturage...) et espaces vélos sécurisés ; - Qualité d'accueil (mise en peinture, qualité d'éclairage, diffusion de musique et insonorisation, identité olfactive des circulations piétonnes, informations directionnelles relatives aux équipements publics, de transports et commerces de proximités) - Service à la clientèle (casier, conciergerie, service de nettoyages de véhicules, de gonflages de pneus, micro logistique urbaine, toilettes) - Communication institutionnelle (présence de logo de la ville, espaces d'affichage pour la communication municipales dans les endroits passants, intégration d'intervention artistiques...) Concernant le stationnement en surface : On dénombre environ 2839 places de stationnement en surface sur le territoire de la commune. Dans le cadre des projets de requalifications, la Ville procède à un partage de l'espace public au profit des modes doux et de la végétalisation, aussi un certain nombre de places seront vraisemblablement supprimées dans la durée de la concession (cible à 2.200 places). La tendance est donc à la diminution globale du nombre de places de stationnement en surface pour privilégier les autres fonctionnalités de la rue. Le stationnement en ouvrage prendra donc une place de plus en plus prépondérante pour assurer un maintien de l'offre et de la qualité de service pour l'utilisateur motorisé. Concernant la dépenalisation et la décentralisation du stationnement payant : La présente consultation comprend la délégation de la mission visant à contrôler et appliquer la redevance de stationnement en application de la loi MAPTAM et le principe de dépenalisation et de décentralisation du stationnement payant. La mission du concessionnaire devra permettre la mise en place d'une stratégie globale du stationnement sur la Ville de Montrouge tant en ouvrage qu'en surface. Le concessionnaire aura notamment à sa charge les obligations ci-dessous (liste non exhaustive) : - Disposer de la capacité suffisante afin de répondre aux besoins de création, de rénovation et de mise en conformité, cela en cohérence avec le planning imposé par l'autorité concédante et du délai de réalisation des investissements - Assurer la qualité des investissements et leur durabilité - Assurer la continuité du service public, notamment à travers la mise en place d'un dispositif organisationnel avec des garanties techniques et de moyens humains - Mettre en oeuvre les engagements et moyens nécessaires en matière de relation clientèle, de communication. - Exploiter et gérer le service et le périmètre concédé avec une vision évolutive afin de répondre à la demande en mutation des usagers et de la collectivité notamment à travers : o La promotion de la multimodalité, o Le stationnement des deux-roues motorisés, o Le stationnement spécifique des véhicules électriques avec une offre d'infrastructure de recharge o L'intégration des problématiques de développement durable et sociale avec l'intégration des problématiques d'économie d'énergie, la qualité de l'air, la maîtrise des ressources naturelles, l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, les chaînes de recyclage, l'insertion des personnes en difficultés ... o Le stationnement sécurisé pour les vélos. Le concessionnaire aura pour objectif d'effectuer une optimisation économique de l'exploitation du service et de son impact financier pour le délégant, cela via une évaluation financière claire et rigoureuse retranscrite à travers les subventions d'investissement, la maîtrise du coût des investissements et des charges d'exploitation, la redevance versée au délégant.

Identificator intern: 2026-33

5.1.1. Scop

Natura contractului: Servicii

Natura suplimentară a contractului: Lucrări

Clasificarea principală (cpv): 98351000 Servicii de gestionare a parcarilor de autovehicule

5.1.2. Locul de executare

Oriunde

5.1.3. Durata estimată

Data începerii: 01/09/2027

Data de sfârșit a duratei: 31/08/2047

5.1.5. Valoare

Valoarea estimată fără TVA: 90 000 000,00 EUR

5.1.6. Informații generale

Participare rezervată:

Participarea nu este rezervată.

Proiect de achiziții publice nefinanțat din fonduri UE

Achiziția face obiectul Acordului privind achizițiile publice (AAP): nu

Această procedură de achiziții publice este adecvată și pentru întreprinderile mici și mijlocii (IMM-uri): nu

Informații suplimentare: Les candidatures seront analysées sur la base des critères suivants et noté sur 20 points : 1) Critère « Capacité économique et financière » sur 8 points : Solidité financière du candidat et des membres du groupement Compte tenu de l'ampleur du projet, tout candidat ne justifiant pas d'un chiffre d'affaires moyen annuel dans le domaine d'activité d'au moins une fois et demie le montant estimé du marché (en euros HT) sur les 3 derniers exercices (ou tous les exercices disponibles pour une entreprise créée il y a moins de 3 ans) sera éliminé. 2) Critère « Capacité technique et professionnelle » sur 12 points : a. Capacité technique et organisationnelle mise en avant (notamment à travers son expérience) pour assurer le financement et la réalisation d'ouvrage de stationnement ainsi que des travaux de rénovation et de mise aux normes et/ou sécuritaire nécessaire à la gestion et l'exploitation du service de stationnement, pour 3 points. b. Moyen et expérience dans le domaine du stationnement tant en ouvrage qu'en surface, cela comprenant l'intégration des dispositifs et encadrement nécessaire à la gestion des redevances (contrôle et application), pour 3 points c. Effectifs moyens annuels sur les 3 derniers exercices, pour 3 points. d. Qualité des références sur la capacité d'innovation sur les services disponibles dans les parkings (garage vélos, IRVE, guidage à la place...), pour 3 points L'autorité concédante envisage de sélectionner via l'application des critères susmentionnés, 5 candidatures maximum en vue de la « Phase Offres », sous réserve, d'une part, du nombre de candidatures suffisant et, d'autre part, de la qualité suffisante des candidatures présentées. Si un candidat se trouve dans un cas d'interdiction de soumissionner, ne satisfait pas aux conditions de participation fixées par le maître d'ouvrage ou ne peut produire dans le délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par l'autorité concédante, sa candidature est déclarée irrecevable et le candidat est éliminé.

5.1.7. Achiziție publică strategică

Abordarea pentru reducerea impactului asupra mediului: Prevenirea și controlul poluării

Criterii privind achizițiile ecologice: Criteriile privind achizițiile publice ecologice în UE

Obiectiv social promovat: Oportunități de angajare pentru șomerii de lungă durată, pentru persoanele defavorizate și/sau pentru persoanele cu handicap

5.1.9. Criterii de selecție

5.1.11. Documentele achiziției

Termenul-limită pentru solicitarea de informații suplimentare: 15/08/2026

Unde se găsesc documentele achiziției: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_qDzENesAp1

5.1.12. Condițiile achiziției publice

Condiții de depunere:

Limbile în care pot fi depuse ofertele sau cererile de participare: franceză

Variante: Nu este permisă

Ofertanții pot depune mai multe oferte: Nu este permisă

Termenul-limită pentru primirea cererilor de participare: 25/08/2026 17:00:00 (UTC+02:00) ora Europei de Est, ora de vară a Europei Centrale

Clauzele contractuale:

Executarea contractului trebuie efectuată în cadrul unor programe de angajare protejată: Nu

Se va utiliza comanda electronică: nu

Se va utiliza plata electronică: nu

Forma juridică pe care trebuie să o adopte un grup de ofertanți căruia i se atribuie un contract: Conformément à l'article R 3123-10 du Code de la Commande publique, dans le cas où le groupement retenu pour l'attribution du présent contrat n'est pas un groupement solidaire, ce groupement sera contraint de revêtir la forme d'un groupement solidaire avant l'attribution du contrat pour sa bonne exécution. Il est interdit aux soumissionnaires de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : 1° En qualité de soumissionnaires individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° En qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cadre d'une candidature en groupement, chaque membre du groupement doit fournir l'ensemble des documents et renseignements attestant de ses capacités juridiques, professionnelles, techniques et financières. L'appréciation des capacités du groupement est globale. Il est précisé que dans le cas où un candidat envisage la création d'une société dédiée, l'actionariat de celle-ci devra être intégralement et directement détenu par le candidat (en cas de candidature individuelle) ou réparti directement entre les différents membres du groupement (en cas de candidature groupée). Une telle obligation ne fait pas obstacle à la modification éventuelle de la répartition du capital de la société dédiée dans les conditions et limites fixées par le contrat de concession. La composition des groupements candidats ne peut pas être modifiée, ni par suppression, ni par ajout de membres, jusqu'à la signature du contrat de concession.

5.1.16. Informații suplimentare, mediere și căi de atac

Organizația responsabilă cu căile de atac: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organizația care furnizează informații suplimentare cu privire la procedura de achiziții: Ville de Montrouge Direction de la valorisation des espaces publics et de la mobilité 43 avenue de la République 92120 Montrouge

Organizația care furnizează mai multe informații cu privire la căile de atac: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organizația care primește cererile de participare: Ville de Montrouge Direction de la valorisation des espaces publics et de la mobilité 43 avenue de la République 92120 Montrouge

Organizația care prelucrează ofertele: Ville de Montrouge Direction de la valorisation des espaces publics et de la mobilité 43 avenue de la République 92120 Montrouge

8. Organizații

8.1. ORG-0001

Denumire oficială: Ville de Montrouge Direction de la valorisation des espaces publics et de la mobilité 43 avenue de la République 92120 Montrouge

Număr de înregistrare: 21920049000015

Departament: Ville de Montrouge Direction de la valorisation de l'espace public

Adresă poștală: 43 Avenue de la République

Localitate: Montrouge cedex

Cod poștal: 92121

Subdiviziunea țării (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Țara: Franța

E-mail: marches@villemontrouge.fr

Telefon: 0146127384

Punctul final de schimb de informații (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_qDzENesAp1

Profilul achizitorului: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rolurile acestei organizații:

Cumpărător

Furnizor de servicii de achiziție

Organizația care furnizează informații suplimentare cu privire la procedura de achiziții

Organizația care primește cererile de participare

Organizația care prelucrează ofertele

8.1. ORG-0002

Denumire oficială: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Număr de înregistrare: 17950702500015

Departament: Tribunal administratif de Cergy Pontoise

Adresă poștală: 2-4 Bld de l'Hautil

Localitate: Cergy-Pontoise

Cod poștal: 95000

Subdiviziunea țării (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Țara: Franța

E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telefon: 0130173400

Rolurile acestei organizații:

Organizația responsabilă cu căile de atac

Organizația care furnizează mai multe informații cu privire la căile de atac

10. Modificare

Versiunea anunțului anterior care urmează să fie modificată

:

50d5f3a4-54c8-4b10-8b10-bdd9343fe862-01

Principalul motiv al modificării

:

Corectare cumpărător

Descriere

:

La date limite de remise des candidatures n'est pas mentionnée dans l'avis paru initialement ni la forme de la procédure qui se trouve être une procédure restreinte .

10.1. Modificare

Identificator secțiune: PROCEDURE

Descrierea modificărilor: (BT-105-Procédure): restreinte (BT-1311(d)-Lot: date limite de remise des candidatures fixée au 25 août 2026 (BT-1311(t)-Lot : heure limite de remise des candidatures 17 heures 00 (BT-13(d)-Lot: date limite de demande de renseignements: 15 août 2026 à 17h00

Documentele achiziției au fost modificate la data de: 28/07/2026

Informații privind anunțul

Identificatorul versiunea anunțului: c5542af0-541c-40db-b549-29374e11b325 - 02

Tip de formular: Procedură concurențială

Tip de anunț: Anunț de participare sau de concesiune - regim standard

Subtipul anunțului: 19

Data notificării expedierii: 28/07/2026 12:24:45 (UTC+02:00) ora Europei de Est, ora de vară a Europei Centrale

Limbile în care acest anunț este disponibil oficial: franceză

Numărul de publicare al anunțului: 524805-2026

Numărul ediției JO S: 144/2026

Data publicării: 29/07/2026